

LA MOBILITÉ DES SOCIÉTÉS DANS L'UNION EUROPÉENNE

Aspects juridiques et fiscaux

Colloque

Vendredi 14 décembre 2018

Palais du Luxembourg - Salle Clemenceau 15, rue de Vaugirard, 75 006 Paris - 09h00











PROGRAMME

08h45 - Accueil des participants

I. État du droit positif

Sous la présidence de Pr Jacques Moury (Université Reims - Champagne Ardenne, Avocat au barreau de Paris)

- A Mise en œuvre de la directive « Fusions transfrontalières »
- 1 Panorama des droits français, italien et allemand
- 09h00 France

Pr Bénédicte François (Codirecteur du Master 2 « Droit pénal des affaires », Université Paris-Est Créteil)

09h20 - Italie

Pr Federico Pernazza (Universités Molise - Luiss - Rome, Avocat)

09h40 - Allemagne

Mme Katrin Deckert (Maître de conférences à l'Université Paris Nanterre, chercheur associé à l'Institut Max Planck - Hambourg)

10h00 - 2 - Bilan de la directive « Fusions transfrontalières »
Pr Gilbert Parleani (Professeur émérite de l'Université Panthéon-Sorbonne Paris I. Avocat au barreau de Paris)

10h20 - Pause

- B Autres instruments de la mobilité
- 10h35 1 La mobilité favorisée par la CJUE Pr François Barrière (Université Lyon 2, Avocat Skadden & Arps)
- 10h55 2 La mobilité entravée : le succès relatif de la société européenne, l'échec des sociétés privée européenne et unipersonnelle à responsabilité limitée, le company law package Mme Joëlle Simon (Directrice générale adjointe - Juridique, Ethique et Gouver-
- C De quelques droits spéciaux et de leur part dans la mobilité

nance des entreprises - Medef)

- 11h15 1 Mobilité et droit de la concurrence

 Mme Fabienne Siredey-Garnier, Vice-Présidente de l'Autorité de la concurence
- 11h35 2 Mobilité et droit fiscal Pr Alexandre Maitrot de la Motte (Université Paris-Est Créteil, Directeur du Master 2 « Droit fiscal »)
- 11h55 3 Obstacles et préconditions à la fusion transfrontalière des fonds d'investissement en Europe Pr Filippo Annunziata (Université Bocconi - Milan, Avocat associé - AC Group)
- 12h15 4 Obstacles et préconditions à la fusion transfrontalière des banques en Europe Me Frédérick Lacroix (Avocat Associé - Clifford Chance) et Me Sébastien Praicheux (Avocat - Clifford Chance)
- 12h35 Questions de la salle et déjeuner

II. Perspectives : la proposition de directive « Mobilité »

Sous la présidence de <u>Pr Isabelle Urbain-Parleani</u> (Université Paris V - Directrice de la Revue des sociétés (Dalloz))

A - Présentation

14h00 - 1 - Genèse

Pr Pierre-Henri Conac (Université du Luxembourg - Rédacteur en chef de la Revue des sociétés (Dalloz))

2 - Champ d'application

14h20 - Les transformations transfrontalières
Pr Michel Menjucq (Université Panthéon-Sorbonne - Paris 1)

14h40 - Les scissions transfrontalières

Me Catherine Cathiard (Avocat aux barreaux de Paris et de Luxembourg
(WILDGEN))

3 - Protection des parties prenantes

15h00 - Associés et créanciers Pr Benoît Lecourt (Université de Cergy)

15h20 - Salariés

Pr Laurent Gamet (Université Paris-Est Créteil, Avocat (Cabinet Flichy Grangé))

4 - Procédures et formalités

15h40 - Fusions simplifiées transfrontalières
Pr Nicolas Rontchevsky (Université de Strasbourg, Codirecteur de la Revue trimestrielle de droit commercial (Dalloz))

16h00 - Digitalisation des procédures et interconnexion des registres

Mme Iris Barsan (Maître de conférences à l'Université Paris-Est Créteil)

16h20 - Pause

B - Expectatives

16h35 - 1 - Les insuffisances de la proposition de directive du 25 avril 2018 Pr Stéphane Torck (Université Panthéon-Assas - Paris 2)

16h55 - 2 - Le point de vue des entreprises et des praticiens

- Mme Anne Outin-Adam (directeur des politiques juridiques et économiques, Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Île-de-France)
- Mme Muriel de Szilbereky (déléguée générale de l'ANSA)
- Me Catherine Cathiard (WILDGEN)

17h50 - Ouestions de la salle



Ce colloque est placé sous le haut patronage de Madame la Sénatrice Fabienne Keller, vice-présidente de la Commission des finances et vice-présidente de la Commission des affaires européennes

Entrée libre sur inscription : 01 56 72 61 62 / johan.menichetti@u-pec.fr 83-85, avenue du général de Gaulle, 94 000 Créteil

Renseignements sur droit.u-pec.fr

Le programme est validé au titre de la formation continue des avocats

Direction scientifique : Pr Bénédicte François

